

Décision

Générale

colonial

Décision n° 65-371-1927 Congé

n° 65-371-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 octobre 1927

Numéro JO

n° 371 du 31/10/1927

Date du numéro

31 octobre 1927

TEXTE INTÉGRAL

une prolongation de congé de deux mois à solde entière de présence, faisant suite à celui accordé par décision n° 344, du 26 juillet 1927, est accordée au contremaître charpentier Daoud Nassir, du service des travaux publics. Dans les quinze jours qui précéderont l'expiration de ce nouveau congé, l'intéressé devra fournir un certificat médical attestant son état de santé et la possibilité de reprendre ou non son service, afin qu'il soit permis de statuer définitivement sur son sort.